

1. Points d'information

1.1. Présentation du Livre blanc de l'enseignement supérieur et de la recherche

Je tiens les deux documents du « Livre blanc de l'ESR 2017 » (240 pages pour le plus important) à votre disposition si vous souhaitez les consulter

Présentation au Cneser par Bertrand Monthubert, Président du comité, avant passage devant Assemblée, mais le calendrier est très serré en raison de la période électorale qui s'ouvre. Ce comité a été installé en septembre dernier.

Quelle est la place de l'enseignement supérieur aujourd'hui et comment est envisagé son avenir ?

Deux stratégies nationales sont présentées, sans doute pour la dernière fois ; deux documents de facture différente, dont il faut cependant bien souligner les articulations.

Programmation budgétaire pour rendre stratégies opérationnelles.

Mesures mises en œuvre, pour affronter défis majeurs. France pas toujours bien placée dans les classements. Les évolutions sont plus lentes.

9/10 diplômés du supérieur ont un emploi.

Le calcul a été effectué par projections de l'augmentation du nombre d'étudiants dans les conditions actuelles mais aussi en prenant en compte le projet de 60% classe d'âge diplômée du supérieur, donc entre 1 550 M€ et 3 000M€ sont nécessaires pour accompagner l'évolution.

Il s'agit bien d'un pacte pour le progrès, avec un engagement dans la durée et une volonté de plus s'appuyer sur la science pour le développement des politiques publiques.

Calculs de l'OFCE :

Impact sur la croissance : +10 points du PIB (220 milliards d'euro)

Impact sur l'emploi : 400 000 personnes protégées de l'automatisation

Suivent les habituelles et parfois redondantes interventions des syndicats, de la CPU (Président de l'université de Brest) et de la sénatrice Dominique Gillot sur ce Livre blanc.

DGESIP (S. Bonnafous) souligne l'importance de ce texte très politique qui permet d'interroger les candidats. Pour programmes 150 et 231 cela correspond à 16 milliards, donc l'augmentation proposée est substantielle. Rapprochement DGESIP et DGRI.

1.2. Présentation du portail master

Site : « www.trouvermonmaster.gouv.fr » = le portail national des masters. Un lieu d'information pour l'ensemble de l'offre de formation en master après la licence ; 4883 DNM (Diplôme National de Master) proposés (habilitation ou accréditation), c'est à dire l'intégralité des diplômes nationaux de master proposés par les établissements d'enseignement supérieur en France. Plusieurs entrées possibles par différents filtres (mentions, sites...), mais les étudiants qui vont sur le portail ne font pas tant de requêtes que cela, ils ont déjà une idée précise de ce qu'ils (une à deux recherches le plus souvent). FAQ à destination des étudiants.

Attention, ce n'est pas un site de candidature.

Il est prévu deux volets dans la phase d'information : à partir du 1^{er} mars des « informations sur les candidatures et les modalités de recrutement », s'ajouteront aux « informations générales » disponibles depuis le 1^{er} février.

Ce site est aussi la réponse à une question récurrente, sur la capacité du ministère à faire la chasse aux faux masters car il n'y a que les masters reconnus sur ce portail (S. Bonnafous).

Les premiers retours sont favorables selon les statistiques : 6000 visiteurs uniques par jour.

Il s'agit d'une première année de mise en place, des améliorations seront apportées les prochaines années.

2. Etablissements

Projet de décret portant création de l'université Sorbonne Université (fusion PIV-PVI).

Il s'agit de l'aboutissement d'un processus qui remonte à une quinzaine d'année pour arriver à un établissement intégré avec une phase actuelle qui remonte à deux ans : Sorbonne Université au 1^{er} janvier 2018. Vote favorable des CA le 20 janvier dernier.

EPSCP au sens du Code de l'éducation, ce n'est pas un grand établissement. Fusion d'une faculté des Lettres, d'une faculté des Sciences et une faculté de médecine. But : construire une université globale de recherche à Paris de meilleure reconnaissance internationale. Une autonomie forte attribuée aux facultés. 55 000 étudiants (environ taille Paris Panthéon Sorbonne). Plus de pluridisciplinaire. Facilitation de la recherche.

Pour SNESUP, problème de l'art 3 qui est dérogatoire au code de l'éducation, sur la représentation des syndicats... même teneur pour autres prises de parole des syndicats CGT, UNEF, problème du fonctionnement démocratique (refus de recevoir des élus). Position plus favorable FAGE, SNPTES...

Réponse des présidents des universités : bien répartir les responsabilités entre université (stratégie, pilotage, partenariats, lobbying) et facultés. Pas de redondances... Prochain projet quinquennal qui permettra de mieux travailler en commun. Remarque sur le nom, toutes les universités qui le peuvent se sont appropriées le nom Sorbonne.

Vote - Pour : 10 (dont SNPDEN) ; Contre : 15 ; Abs : 8 dont UNSA

Motion CGT contre le projet

Vote - Pour : 13 ; Contre : 18 dont SNPDEN et UNSA

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 décembre 1989 relatif à la liste des établissements autorisés à délivrer, seuls, l'habilitation à diriger des recherches.

En présence des responsables des établissements

Vote - Pour : 10 dont SNPDEN et UNSA ; Contre : 5 ; Abs : 2

Deux projets d'arrêtés portant reconnaissance par l'Etat d'établissements privés : CESI et ECAM Strasbourg :

ECAM

Présentation école d'ingénieur ECAM Strasbourg Europe (spécificité d'une ouverture sur l'Allemagne).

Directrice ECAM : 6590€ de frais de scolarité par an ; même titre délivré qu'à Lyon : fusion pédagogique ; rapprochement avec Université de Strasbourg ; participation dans labo e-cube

Vote - Pour : 15 dont SNPDEN et UNSA ; Contre : 9 ; Abs : 6

CESI (créé en 1958)

Formation continue et apprentissage pour devenir ingénieur

Vote - Pour : 31 dont SNPDEN et UNSA ; Contre : 0 ; Abs : 0

3. Formations

Cycle licence

Projet de décret relatif aux modalités d'information des titulaires du diplôme national de licence sur leurs perspectives de poursuite de formation et d'insertion professionnelle (sous réserve de modifications de la DAJ).

Nouvel alinéas dans code de l'éducation L612-6 ; décret en conseil d'état avec 4 précisions : président Université est compétent, services du SUIO et BAIP, implication de partenaire extérieurs... sous forme individuelle ou collective et peut être numérique.

Pour syndicat étudiant UNEF : une première étape mais insuffisante

Vote - Pour : 16 dont SNPDEN et UNSA ; Contre : 5 ; Abs : 10

Amendement FAGE pour améliorer le texte (meilleure coordination des acteurs de l'orientation sur le territoire):

Vote - Pour : 14 dont SNPDEN et UNSA ; Contre : 3 ; Abs : 14

Texte amendé

Vote - Pour : 14 dont SNPDEN et UNSA ; Contre : 5 ; Abs : 12

Le texte passe ensuite au Conseil d'Etat

Information

Désignation pour futur comité de suivi LMD pour prochain CNESER. Remontée des noms pour le 07 mars. C'est le CNESER qui propose, mais ce ne sont pas forcément des membres du CNESER qui participeront au Comité. Texte présenté en septembre dernier.

Projet de décret relatif à la mise à disposition d'enseignements à distance dans les établissements d'enseignement supérieur

Un seul texte pour deux lois différentes

Pour diplômes nationaux, les textes ne disaient rien sur validation par voie numérique. Ici, cadre plus précis sur ce qu'est un enseignement numérique et validation sous format numérique (vérification identité, surveillance épreuve, règles de confidentialité)

Vote - Pour : 13 dont SNPDEN et UNSA ; Contre : 13 ; Abs : 2

BTS

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 4 mai 2010 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « développement et réalisation bois ».

Demande de la CPC qui impacte un certain nombre de référentiels des activités professionnelles...et savoirs associés (charpentes et escaliers) et prise en compte de demandes d'enseignants pour les évaluations (référentiel BTS date de 2012) et allongement période de stage (de 4 à 6 semaines en 1ère année pour stage d'observation)

Vote - Pour : 31 dont SNPDEN et UNSA ; Contre : 0 ; Abs : 0

CPGE

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 25 mars 2013 relatif aux objectifs de formation des classes préparatoires littéraires aux grandes écoles Lettres et sciences sociales (sous réserve d'une présentation du projet de programme devant le CNEE, ultérieure au 15 février 2017).

Allègement et actualisation du programme à la rentrée 2017 (ancien programme datait de 1997) ; de 23 à 13 thèmes, nouveaux thèmes introduits ; suppression de la comptabilité nationale.

Vote - Pour : 31 dont SNPDEN et UNSA ; Contre : 0 ; Abs : 0

Formation du privé

Projet d'arrêté portant renouvellement du visa du diplôme de technicien supérieur professionnel en géologie de l'institut polytechnique LaSalle Beauvais-ESITPA (UniLaSalle).

Vote - Pour : 28 dont SNPDEN et UNSA ; Contre : 0 ; Abs : 0

En raison des horaires de retour, je n'ai pas pu rester aux derniers points à l'ordre du jour.

Santé

Projet d'arrêté relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme.

Projet de décret relatif aux conditions d'accès des médecins en exercice au troisième cycle des études de médecine.

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 20 juillet 2015 relatif à l'organisation des épreuves classantes nationales anonymes donnant accès au troisième cycle des études médicales.

Compte rendu établi par Serge Guinot (SNPDEN)